



probleme obligation alimentaire

Par **mueza**, le **21/10/2012** à **19:13**

bonsoir je me suis inscrite sur le site car j'ai besoin de conseil et c'est très urgent,voila le probleme je vai essayer d'etre le plus clair possible:Des ma naissance j'ai été confiée aux services sociaux c'est a dire à la dass,ensuite je suis allée à lage de quatre mois chez un nounou qui était assistante maternelle,à l'age de trois ans on ne sait pas vraiment pourquoi je suis repartie chez mes parents biologiques si ont peut dire ainsi,suivie par les assistantes sociales qui se sont très vite aperçu qu'il y avait des gros problèmes et m'ont évacué de ce milieu catastrophique dans la plus grande urgence m'ont amenée chez un medecin qui ne savait pas quoi faire car mon esperence de vie était plus que limité,du coup retour chez la nounou qui m'a soigné pendant des mois et on peut dire sauvée la vie,ensuite j'y suis restée jusqu'a 18 ans et ensuite j'ai fait des études.J'ai mon dossier complet des services sociaux avec tout les documents.donc il ya quelques temps je recois un courrier du conseil genral d'un departement francais me demandant de participer a ce que l'on appelle l'obligation alimentaire pour une prise en charge de maison de retraite de ma mere biologique qui a été dechue de ses droits parentaux et que je ne connais meme pas ;cette situation est complètement surrealiste et le mot est faible.quelle démarches je dois faire pour m'opposer à l'obligation alimentaire j'aimerais avoir des renseignements au plus vite ,je vous remercie